



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
20 juin 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 121 de la liste préliminaire*
Développement social, y compris les questions relatives
à la situation sociale dans le monde et aux jeunes,
aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Conseil économique et social
Session de fond de 2001
Point 14 b) de l'ordre du jour provisoire**
Questions sociales et questions relatives aux
droits de l'homme : développement social

Projet de proposition et de plan d'action pour une Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a le plaisir de faire tenir ci-joint le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui comprend un projet de proposition et de plan d'action pour une Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

Projet de proposition et de plan d'action pour une Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation

Introduction

1. À sa cinquante-quatrième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution (A/RES/54/122 du 20 janvier 2000) par laquelle elle prévoit de proclamer une Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. Cette initiative avait été envisagée pour la première fois lors de CONFINTEA V (cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, Hambourg 1997), approuvée lors d'une table ronde tenue à l'occasion du Forum mondial sur l'éducation, Dakar 2000, et réaffirmée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa session extraordinaire de Genève 2000.

2. À Dakar, lors du Forum mondial sur l'éducation, la communauté internationale s'est engagée « à faire en sorte que d'ici à 2015 tous les enfants ... aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme » et à « améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes ». La Déclaration de Copenhague du Sommet mondial pour le développe-

* A/56/50

** E/2001/100.

ment social (1995) avait déjà énoncé ces objectifs quoique en termes plus généraux, mais en insistant également sur leur caractère d'urgence, et ils avaient été réaffirmés lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies Copenhague+5. Pour que ces objectifs soient atteints, 113 millions d'enfants devront alors être intégrés dans un environnement scolaire de qualité et près de 500 millions de jeunes et d'adultes devront être en mesure de maîtriser la lecture et l'écriture afin de les utiliser dans la vie courante.

3. Environ 880 millions de jeunes et d'adultes sont illettrés et quelque 113 millions d'enfants ne sont pas encore scolarisés et viennent ainsi grossir chaque année les statistiques relatives à l'analphabétisme dans le monde. Il s'agit des plus pauvres parmi les pauvres et la plupart sont de sexe féminin, à savoir les deux tiers des adultes analphabètes et 60 % des enfants non scolarisés. En ce qui concerne les régions du monde les moins favorisées, c'est en Afrique subsaharienne ainsi que dans le sud et l'ouest de l'Asie que les taux d'alphabétisation des adultes sont les plus faibles, soit respectivement des taux moyens de 57 % et 58 %, mais on dénombre environ 600 millions de jeunes et d'adultes analphabètes dans les neuf grands pays représentant plus de la moitié de la population mondiale. Du fait que la carte de l'analphabétisme continue à coïncider avec celle des inégalités d'ordre social liées au sexe et à l'origine ethnique, la lutte en faveur de l'alphabétisation doit non seulement viser des objectifs éducatifs mais aussi oeuvrer pour la justice sociale, la dignité humaine et l'autonomisation. C'est ainsi qu'en septembre 2000, la Déclaration du millénaire adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies met particulièrement l'accent sur l'éducation des femmes et des filles. De même, dans la résolution 55/586 (décembre 2000), relative à la mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, l'Assemblée générale souligne « le rôle décisif que jouent ... l'éducation formelle et informelle, la formation professionnelle et l'éducation de base dans l'autonomisation de ceux qui vivent dans la pauvreté ». L'alphabétisation ouvre la voie à un apprentissage et à des moyens d'existence durables, de même qu'elle permet d'accéder à l'éducation.

4. Au cours des années 90, et dans le cadre de l'EPT, d'importants efforts ont été faits, notamment en ce qui concerne les enfants et l'éducation primaire; toutefois, les perspectives d'alphabétisation universelle ne sont guère encourageantes. Il ressort du Bilan de l'éducation pour tous en 2000 que, depuis 1990 :

- Le nombre des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire a augmenté de quelque 82 millions;
- Dans l'ensemble, les pays en développement ont atteint un taux net moyen de scolarisation supérieur à 80 %;
- L'égalité entre les sexes en matière de scolarisation aux âges du primaire s'est faiblement améliorée dans maintes régions, le nombre des filles scolarisées ayant augmenté de 44 millions en 1998 par rapport à 1990;
- Les taux de redoublement et d'abandon ont diminué;
- La prise en charge et l'éducation de la petite enfance ont enregistré de modestes progrès, et ce principalement dans les zones urbaines; sur plus de 800 millions d'enfants de moins de six ans, moins d'un tiers bénéficie aujourd'hui d'une forme d'éducation de la petite enfance;

- Le taux global d’alphabétisation des adultes est passé à 85 % pour les hommes et 74 % pour les femmes, ce qui est loin de l’objectif qui visait à diminuer de moitié les taux d’analphabétisme adulte par rapport aux niveaux de 1990;
- Les activités d’éducation non formelle et de formation professionnelle se sont développées lentement.

5. Selon les estimations les plus récentes de l’UNESCO, et si l’évolution actuelle se poursuit, on dénombrera en 2010 830 millions d’adultes analphabètes et cette proportion pourrait ne diminuer que de 20 % à 17 % (à savoir un adulte sur six serait encore analphabète). D’autre part, il devient de plus en plus complexe de répondre aux besoins fondamentaux d’alphabétisation des enfants, des jeunes et des adultes, en raison des niveaux d’éducation supérieurs exigés par les sociétés modernes, de même que de la nature plus élaborée des compétences nécessaires pour maîtriser les applications les plus perfectionnées, notamment liées à l’émergence des nouvelles technologies de l’information et de la communication.

6. Une telle situation est inacceptable dans un monde où l’accès à l’information et à la connaissance et le traitement des données qui en découlent sont à la base de toutes perspectives d’action et de progrès. La Décennie marque une étape cruciale en ce qu’elle ouvre la voie au changement – elle offre la possibilité d’imprimer un nouvel élan aux engagements pris à Dakar. Il ne faut pas laisser passer cette chance. La Décennie doit relever le défi de la mise en place de mesures et de ressources qui déboucheront à la fois sur la réalisation de l’objectif international en termes relatifs et sur une réduction de l’analphabétisme en termes absolus. L’annexe I illustre le net décalage qui existera en 2015 par rapport à l’objectif fixé si la tendance actuelle demeure inchangée.

7. Au cours de ces dernières décennies, l’humanité projetait à l’horizon de 2000 certaines de ses plus importantes aspirations, dont l’universalisation de l’alphabétisation. Pourtant, au tournant du siècle, l’objectif de l’alphabétisation pour tous – enfants, jeunes et adultes – n’est toujours pas atteint et reste une cible en perpétuelle évolution. Cette situation est sans doute due à la coexistence d’objectifs ambitieux, d’efforts parallèles et insuffisants, de ressources et de stratégies laissant à désirer, joints à une perpétuelle sous-estimation de l’ampleur et de la complexité de la tâche. Il ressort en tout cas de l’expérience acquise au cours de cette période que, pour parvenir à généraliser l’alphabétisation, il faut non seulement renforcer et améliorer les efforts entrepris, mais réaffirmer une véritable volonté politique et la détermination d’agir autrement à tous les niveaux : local, national et international. Il est urgent de **renouveler les engagements pris en faveur de l’alphabétisation pour tous** en lançant à l’échelle mondiale une importante initiative nouvelle destinée à placer l’alphabétisation au cœur même de l’engagement mondial et renouvelé de l’éducation pour tous (EPT) et du développement social.

8. Aujourd’hui, les politiques et programmes d’alphabétisation doivent aller au-delà de la conception limitée de l’alphabétisation qui a prévalu dans le passé. L’alphabétisation pour tous requiert **une vision renouvelée de l’alphabétisation** qui encouragera l’identité culturelle, la participation démocratique et la citoyenneté, la tolérance et le respect d’autrui, le développement social, la paix et le progrès. Elle passe par la reconnaissance du fait qu’elle n’est réservée ni à une période particulière de la vie (enfance ou âge adulte), ni à une institution donnée (par exemple, le système scolaire), ni à un secteur spécifique (l’éducation), qu’elle concerne différents aspects de la vie et du développement sur les plans personnel et social, qu’il

s'agit d'un processus d'apprentissage de la vie. Une vision ainsi renouvelée de l'alphabétisation pour tous suppose l'adoption de modes d'action ainsi que de procédures et mécanismes de suivi et de responsabilité inédits.

Pourquoi une Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation?

Parce que l'alphabétisation universelle – des enfants, des jeunes et des adultes – demeure un défi quantitatif et qualitatif majeur tant pour les pays en développement que pour les pays industrialisés.

Parce que l'alphabétisation est un droit fondamental de la personne humaine, un besoin éducatif fondamental et le passage obligé pour pouvoir apprendre à apprendre.

Parce qu'il ressort des connaissances et de l'expérience acquises que le combat pour l'alphabétisation requiert des efforts intensifs, concertés et persistants qui dépassent le cadre de programmes, projets ou campagnes ponctuels.

Parce que l'Organisation des Nations Unies, secondée par ses institutions spécialisées, constitue la seule instance universelle capable d'élaborer des stratégies permettant l'accès à l'éducation, qui est le droit fondamental de la personne humaine, et en particulier à l'éducation pour tous, telle qu'elle a été définie par la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous adoptée à Jomtien en 1990, et entérinée par le Forum mondial sur l'éducation, à Dakar en 2000.

Objectifs

9. **La parole pour tous, un apprentissage pour tous**, tels sont les objectifs visés par les Nations Unies à travers leur projet de **Décennie de l'alphabétisation pour tous**. Cette Décennie a pour but de conférer un élan accru à l'action menée en faveur du développement international et de se préoccuper en priorité d'offrir des perspectives à ceux qui en sont actuellement privés : les plus pauvres et les plus marginalisés.

a) **La parole pour tous**. À l'ère de la mondialisation, les pauvres et les marginalisés n'ont plus guère droit à la parole, étant donné qu'ils deviennent socialement invisibles et politiquement silencieux. L'alphabétisation pour tous est indispensable pour permettre à une personne d'exprimer son identité et de participer au débat au sein de la société fondée aujourd'hui sur le savoir. C'est la première étape décisive de l'éducation de base qui est « le moyen indispensable d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés du XXI^e siècle » (Cadre d'action de Dakar, par. 6). La formation d'une génération de citoyens actifs passe par l'offre d'une alphabétisation de qualité aux enfants d'aujourd'hui. En tant que moyen de communication par l'écrit, l'alphabétisation donne aux individus les moyens d'exprimer et de confronter leurs propres modes de connaissance dynamiques, leurs propres réalités sociales. À travers l'alphabétisation dans leur langue et dans d'autres langues, ils édifient délibérément un corps de connaissances spécifique lié à une certaine culture et confèrent une valeur nouvelle à des savoirs locaux – lesquels bénéficient ainsi d'une plus large diffusion – ce qui permet une confrontation créa-

tive de leurs connaissances avec celles d'autres personnes. L'alphabétisation donne les moyens de participer activement au processus démocratique, d'exercer les droits liés à la citoyenneté et d'en assumer les responsabilités.

b) **L'apprentissage pour tous.** L'alphabétisation est un premier pas dans la voie d'un apprentissage durable, d'une « formation qui s'attache à exploiter les talents et le potentiel de chaque personne et à développer la personnalité des apprenants, afin de leur permettre de mener une vie meilleure et de transformer la société dans laquelle ils vivent » (Cadre d'action de Dakar, par. 3). L'alphabétisation permet d'accéder à des corps de connaissances provenant d'autres horizons et donne aux apprenants adultes et enfants les moyens de procéder à l'évaluation critique de leur utilité et de leur valeur. Grâce à l'alphabétisation, il est possible de construire et de renforcer un apprentissage pour tous tout au long de la vie.

c) **L'alphabétisation pour tous : une vision renouvelée.** Le succès dans la réalisation des objectifs visant à donner la parole pour tous, un apprentissage pour tous et l'alphabétisation pour tous passe par :

- Un engagement renouvelé de toutes les parties : gouvernements, sociétés nationales, communautés locales et organismes internationaux;
- L'interaction entre les groupes d'âge : c'est le fondement de l'apprentissage tout au long de la vie, la condition *sine qua non* d'un apprentissage inter et transgénérationnel;
- La participation de *tous* : enfants, adolescents et adultes, filles et garçons, femmes et hommes, populations rurales et urbaines, pays du Sud et du Nord;
- Des niveaux d'alphabétisation effectifs et durables, ce qui implique de garantir les conditions et les possibilités requises pour la mise en place de l'alphabétisation au sein de la famille, de la communauté, du lieu de travail, du système scolaire, des médias;
- La conduite de politiques actives et d'efforts collectifs, non seulement en faveur de l'acquisition de ces éléments de base d'instruction, mais de leurs utilisations multiples et fructueuses en tant que moyen d'expression, de communication et d'apprentissage tout au long de la vie.

d) **Une Décennie pour tous.** Les efforts déployés jusqu'à présent n'ont pas permis d'alphabétiser certains groupes de population : femmes et jeunes filles, populations urbaines et rurales démunies, minorités et peuples indigènes, habitants de régions inaccessibles et de zones qui sortent d'un conflit, prisonniers et maints autres encore. L'alphabétisation est une composante essentielle de la lutte menée pour éliminer la pauvreté en donnant aux démunis les moyens de mieux maîtriser leur propre existence. Afin que l'éducation soit véritablement au service **de tous sans exception**, la Décennie concernera plus particulièrement ces groupes de personnes.

10. Afin de donner effet à cette vision de l'alphabétisation pour tous, spécialement axée sur ces groupes pour lesquels les stratégies en cours ont échoué, la Décennie aura pour objectifs :

a) De renforcer la **volonté politique**, tant des gouvernements que de la communauté internationale, d'engager des ressources de toutes sortes en vue d'améliorer les taux d'alphabétisation, en suscitant une prise de conscience accrue du besoin d'alphabétisation et une plus grande reconnaissance de son importance

capitale, et aussi d'œuvrer pour l'efficacité de l'enseignement primaire en instaurant des pratiques propices à une alphabétisation durable;

b) De mettre en place des **cadres plus larges d'élaboration des politiques** permettant une participation active et diversifiée à l'action en faveur de l'alphabétisation, en particulier en vue de susciter des partenariats, de mobiliser des ressources et de concevoir des approches novatrices pour atteindre les groupes les plus pauvres et les plus marginalisés, et rechercher de nouvelles méthodes scolaires et extrascolaires d'apprentissage;

c) De concevoir de **nouvelles stratégies**, en particulier au niveau national, de sorte que les acteurs locaux aient les moyens de proposer des possibilités adéquates et de qualité d'acquérir une instruction élémentaire, en rapport avec l'action relative à la réduction de la pauvreté.

Principes directeurs

11. Les principes directeurs ci-après devraient permettre d'orienter les efforts déployés au cours de la Décennie, en canalisant les énergies des différents acteurs :

a) **Le respect des droits** : avant tout, l'affirmation du droit d'apprendre et de recevoir une éducation, dont l'alphabétisation est une composante fondamentale. Toute personne a le droit d'écrire et de lire pour son propre compte. Par conséquent, il importe d'agir pour que ce droit devienne effectif et cette tâche n'est pas une simple possibilité qui s'offre aux gouvernements, à la société civile et à la communauté internationale mais bel et bien une obligation;

b) **L'accès pour tous** : des efforts inlassables doivent être déployés pour garantir que nul ne soit privé de la possibilité d'acquérir une instruction de base; les obstacles, de quelque nature qu'ils soient, d'ordre social, géographique, liés à la différence entre les sexes, culturels, linguistiques, ethniques, économiques doivent tous être surmontés;

c) **Le combat contre la pauvreté** : la tâche d'alphabétisation doit faire partie d'une approche intégrée de la lutte pour l'élimination de la pauvreté, visant à diminuer de moitié, d'ici à 2015, le nombre des personnes vivant avec 1 dollar par jour, voire moins encore. Pour ce faire, il convient d'aller délibérément de l'avant en établissant des passerelles avec d'autres secteurs, comme la santé, la production alimentaire, les microentreprises et la formation professionnelle;

d) **La création de partenariats** : coopérer est le seul moyen d'obtenir un maximum de résultats et d'utiliser au mieux les ressources. Il faut mettre en place des partenariats, notamment au niveau national, entre le gouvernement, la société civile, le secteur privé et les communautés locales sur la base d'un dialogue régulier et ouvert;

e) **La recherche de la qualité** : seule une éducation de qualité portera ses fruits à longue échéance. L'utilisation durable des compétences acquises devra se fonder sur des apports de grande qualité (enseignement, animation), un contenu pertinent et la promotion d'un environnement local propice à l'instruction;

f) **Les apprenants au coeur du processus** : les modalités et la portée du processus d'alphabétisation doivent être façonnées en fonction du contexte et du profil des apprenants, adultes et enfants; il convient de découvrir et de respecter la nature du savoir de base local; les langues en usage détermineront l'adoption de mé-

thodes plurilingues et les processus d'apprentissage participatifs s'appuieront sur les connaissances existantes;

g) **La communauté dans son ensemble** : les possibilités d'apprentissage doivent être structurées en prenant en compte l'ensemble de la communauté – enfants et adultes, femmes et hommes, personnes âgées et jeunes gens. Les lignes de démarcation entre modes d'instruction formels et non formels doivent être reconsidérées et des approches nouvelles doivent être trouvées en vue de favoriser la mise en place d'un cadre éducatif à l'échelle de la communauté;

h) **Des « Environnements propices à l'alphabétisation »** : pour mener à bien l'alphabétisation universelle, il ne suffit pas de faire augmenter le nombre des inscriptions dans les écoles et dans les programmes d'éducation des jeunes et des adultes. La mise en place d'environnements adéquats propices à l'alphabétisation – dans les foyers, en classe, sur le lieu de travail, dans la communauté, les bibliothèques, sur les terrains de jeu et de sport, etc. – est indispensable pour former des alphabètes et leur permettre de développer et d'utiliser les connaissances ainsi acquises;

i) **L'accent mis sur les résultats** : toutes les actions seront jugées en fonction des résultats obtenus sur le terrain; l'appropriation locale durable de l'entreprise d'alphabétisation, assortie d'un soutien approprié, fera prendre conscience des atouts et des risques d'écueil liés à la recherche d'un rendement maximum et permettra d'en tirer des enseignements et de les évaluer.

Stratégies fondamentales de mise en oeuvre

12. L'alphabétisation pour tous doit être axée sur des groupes cibles et des contextes multiples et variés, et faire appel à divers institutions et systèmes éducatifs existants; elle repose sur la mise au point de différents contenus, mécanismes et stratégies appropriés et adaptés à chacune de ces entités aux niveaux local, national, régional et mondial.

a) **L'initiative des interventions revient aux pays en fonction de la demande.** L'appropriation de la Décennie doit demeurer nationale – à partir de la base plutôt que du sommet. S'insérant dans un cadre planétaire unifié, les activités et plans nationaux d'alphabétisation pour tous seront définis par les pays au titre de leurs plans nationaux d'éducation pour tous en fonction des conditions, besoins et possibilités qui leur sont propres. Chaque pays et chaque communauté devraient être libres de déterminer les secteurs de la population qui seront concernés et touchés en priorité en vertu du plan décennal d'alphabétisation ainsi que la stratégie à adopter afin de faire de l'alphabétisation pour tous une réalité.

b) **Il faut mettre à profit ce qui existe.** Tous les pays proposent et développent des activités d'alphabétisation scolaires et extrascolaires et nombre d'entre eux ont conçu des politiques et des expériences novatrices qui peuvent être regroupées. Ainsi, au lieu de créer des structures et des programmes nouveaux ou spéciaux, il est préférable de s'employer à tirer parti des éléments existants, quitte à les renforcer, les élargir ou les réorienter, selon les besoins. La clé de la réussite consiste précisément à rattacher les activités relatives à la Décennie de l'alphabétisation aux activités ordinaires menées au sein de la famille, de l'école, des communautés locales et nationales et à les intégrer aux programmes des organisations internationales.

c) **Il convient d'associer tout à la fois les secteurs, les institutions et les acteurs.** L'alphabétisation touchant à différentes dimensions de la vie et du développement sur les plans personnel et social, elle doit donc aller au-delà de l'éducation et embrasser un vaste ensemble de politiques économiques, sociales et culturelles. En outre, l'acquisition des aptitudes à la lecture et à l'écriture, leur développement et leur utilisation ne peuvent plus être considérés comme relevant de la responsabilité d'une institution, d'un secteur ou d'un processus éducatif unique. Ni le système scolaire, ni les programmes d'éducation non formelle ne sauraient accomplir cette tâche isolément. Pour être menée à bien, cette entreprise doit reposer tout à la fois sur l'action complémentaire des gouvernements, des ONG, des universités, des organisations publiques et privées et de la société civile dans son ensemble, travaillant en synergie. Afin de progresser énergiquement dans la voie de l'alphabétisation pour tous, des efforts doivent être menés à grande échelle et étayés par une mobilisation sociale étendue et durable à l'échelle locale, nationale et mondiale dépassant le secteur proprement dit de l'éducation pour englober des institutions et des politiques sociales, culturelles et économiques largement représentatives.

d) **Des stratégies de grande envergure, souples et de nature à compenser les déséquilibres.** Les plans et stratégies nationaux d'alphabétisation pour tous doivent avoir la souplesse nécessaire pour intégrer les apports de la société civile et les enseignements tirés au cours du processus de mise en oeuvre, de même que les circonstances et faits nouveaux qui apparaîtront au cours de la Décennie. De même, afin d'éviter toute nouvelle discrimination à l'égard des zones et des groupes les plus défavorisés, des mesures spéciales doivent être prises et des ressources allouées pour compenser les déséquilibres régionaux et sociaux entre régions et communautés locales.

e) **Axées sur la région et la communauté.** À l'échelon local, les actions doivent être ancrées dans la communauté concernée, de sorte que :

- Les décisions soient prises dans le cadre d'un processus véritablement participatif impliquant la totalité des acteurs et institutions communautaires compétents;
- Le plan et les actions qui en découlent prennent en compte les caractéristiques, besoins et atouts spécifiques de chaque communauté et région;
- Les divers acteurs et institutions communautaires disposent de moyens favorisant la convergence et la complémentarité de leurs efforts ainsi que l'établissement entre eux de partenariats et leur permettant de concrétiser ces actions;
- Des mécanismes de suivi et de reddition de comptes soient clairement définis à l'échelon local, dans un cadre d'autonomie et de responsabilité.

Mécanismes de coordination

13. Le Cadre d'action de Dakar établit clairement que l'initiative des efforts tendant à la réalisation des objectifs de l'EPT incombe aux pays et que ces activités seront fondées sur l'établissement de partenariats productifs et solidaires. Il insiste sur le fait que les acteurs principaux se situent au niveau national : les gouvernements et institutions y afférentes, la société civile et les ONG, les communautés et organisations connexes, le secteur privé. D'autres partenaires, tels que les organismes d'aide

et le système des Nations Unies, doivent intervenir pour appuyer et optimiser les efforts éducatifs menés au niveau national. La Décennie canalise les énergies de la communauté internationale à cette fin.

14. Au niveau national, les partenaires essentiels seront :

a) Les gouvernements : ils doivent veiller à ce que l'alphabétisation ait une place centrale dans les politiques et les efforts en matière d'éducation de base à l'intention de tous les groupes d'âge, en ayant recours à des approches faisant appel aux systèmes formel et non formel et jetant un pont entre eux. Les gouvernements doivent également s'assurer que ces politiques visent principalement les groupes les plus négligés ou défavorisés pour des raisons de ressources, d'âge, de sexe, d'origine ethnique ou de toute autre nature;

b) La société civile : le succès de l'alphabétisation pour tous requiert une participation et une responsabilité étendues de la société. Les organisations non gouvernementales et communautaires travaillant avec des adultes et des enfants sur le terrain, les familles, les écoles, les institutions éducatives, culturelles et religieuses, les bibliothèques, les centres universitaires et de recherche, les médias, les entreprises privées, les organisations sociales et les clubs de sport, tous ont une place et un rôle à jouer dans cette entreprise; les forums nationaux sur l'EPT rassemblant tous les acteurs compétents pour un dialogue permanent et en vue de l'élaboration de la politique. La mise en place de tels forums, là où il n'en existe pas encore, a été envisagée à Dakar et bénéficiera d'une priorité élevée dès le lancement de la Décennie.

Au niveau national, tous les partenaires collaboreront à la planification, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des activités d'alphabétisation dans le cadre plus large du dialogue instauré au sein du forum EPT. L'État et la société civile doivent renouveler l'intérêt qu'ils portent à l'action en faveur de l'alphabétisation et devenir des partenaires essentiels dans cette entreprise.

15. Au niveau international, l'UNESCO assurera la coordination des activités relevant de la Décennie, conformément à la résolution des Nations Unies qui propose cette Décennie et dans le cadre de coordination des processus de l'EPT. Cette coordination s'appuiera sur les partenariats existant entre :

a) L'UNESCO et ses instituts, tels que l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE, apprentissage permanent), l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU, contrôle), le Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE, contenu des programmes d'études), l'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IPE, formation), l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'OMS, d'autres institutions du système des Nations Unies et la Banque mondiale; des organisations, réseaux et mécanismes régionaux et des banques régionales de développement : les organisations régionales et internationales s'efforceront d'agir conjointement pour renforcer les capacités au niveau national en vue d'atteindre les résultats escomptés de la Décennie;

b) Aux niveaux régional et international, la coopération s'instaurera par la voie du dialogue entre les structures de l'EPT (telles que le Groupe de travail sur l'EPT) et grâce à l'interaction continue entre professionnels des différentes instances. Chaque organisme désignera un chargé de liaison qui veillera à la bonne coordination des efforts déployés à l'appui de l'alphabétisation.

Résultats attendus

16. Les efforts coordonnés de la communauté internationale devraient permettre d'aboutir, au terme de la Décennie, aux sept résultats suivants :

a) **Connaissances de base** : une meilleure compréhension de la structure des analphabétismes fondée sur le Bilan de l'EPT en 2000 et la formulation de questions insuffisamment traitées jusqu'à présent, par exemple : les contraintes pesant sur l'alphabétisation des femmes dans certains contextes, le pourcentage du nombre total d'analphabètes dans le monde correspondant aux groupes linguistiques minoritaires, le pourcentage de jeunes partiellement scolarisés dans la population adulte analphabète, les approches permettant d'assurer les interfaces formelle/non formelle et, de façon plus générale, de réduire le déséquilibre entre les ressources allouées aux deux secteurs;

b) **Élaboration de la politique** : une structure viable d'élaboration de la politique, un soutien régional et international étant fourni aux initiatives prises au niveau national pour concevoir ces politiques – sur la base du dialogue instauré au sein des forums nationaux sur l'EPT et débouchant sur la mise au point de plans nationaux d'alphabétisation pour tous dans le cadre des plans nationaux d'EPT;

c) **Mobilisation** : une priorité nettement donnée au niveau national à certains groupes de population particuliers pour lesquels des efforts spéciaux d'alphabétisation sont requis, entraînant ainsi une action ciblée. À cette fin, le gouvernement, la société civile et d'autres acteurs agiront conjointement; à l'échelon local, les liens entre l'école et la communauté se resserreront et l'apprentissage à l'échelle communautaire s'intensifiera;

d) **Mise au point de stratégies** : renforcement de la capacité à concevoir des stratégies nuancées selon les circonstances, tenant compte de la diversité prévalant aux niveaux sous-nationaux. Les décisions d'ordre stratégique seront surtout axées sur les besoins identifiés à l'échelon local et reposeront sur une large consultation;

e) **Amélioration de la qualité** : la durabilité des processus d'alphabétisation dans les communautés sera fortement tributaire de la qualité des activités. Multiplier les possibilités d'alphabétisation sans se soucier de la qualité des apports fournis aux apprenants ni de celle des matériels mis à disposition sur le plan local ne suffit pas. Il sera donc indispensable d'améliorer et de renforcer la formation destinée aux maîtres et aux éducateurs d'adultes, notamment en ce qui concerne des approches pédagogiques innovantes, telles que les méthodes plurilingues qui intègrent la langue maternelle, les méthodologies d'apprentissage interactif, l'utilisation et la promotion des connaissances et de la culture locales dans les matériels et dans le processus d'enseignement/apprentissage, le développement des liens entre l'école et la communauté en vue d'intensifier les processus d'apprentissage touchant à tous les aspects de la vie;

f) **Impact sur la réduction de la pauvreté** : conditions propices à la durabilité des environnements alphabétisés afin de promouvoir l'utilisation fonctionnelle des compétences acquises. D'un point de vue culturel et linguistique, les pratiques et matériels d'alphabétisation seront en rapport avec les compétences de la vie courante qui permettent aux individus et aux communautés de rompre le cycle de la pauvreté et de poursuivre des objectifs généraux de développement social;

g) **Utilisation des technologies de l'information** : une utilisation appropriée et efficace des nouvelles technologies de l'information à deux niveaux :

i) Aux niveaux international, régional et national, des forums et des groupes de discussion virtuels devraient être créés afin d'échanger de bonnes pratiques et de partager des informations relatives aux stratégies, aux problèmes et aux progrès accomplis;

ii) Au niveau des apprenants, il est urgent de concevoir et d'utiliser de nouveaux mécanismes permettant de desservir les groupes et communautés marginalisés et démunis. Ces dispositifs doivent être considérés comme des outils d'apprentissage qui, loin de menacer l'environnement social et culturel, viennent le renforcer et font progresser à la fois vers l'alphabétisation et vers l'autonomisation.

Actions recommandées

17. Les actions énumérées ci-après sont censées déboucher sur les résultats qui viennent d'être énoncés. Elles sont programmées de façon précise (voir plus loin le calendrier envisagé) et leur mise en oeuvre s'échelonne tout au long de la Décennie :

a) **Renforcement des capacités d'acquisition de connaissances de base** : les capacités nationales de recherche seront renforcées au moyen d'ateliers régionaux et nationaux, axés sur les priorités locales et mettant l'accent sur la méthodologie et l'analyse. Les données et leur analyse serviront à identifier les groupes cibles, les ressources nécessaires et disponibles et serviront d'outils de planification;

b) **Organisation de forums sur l'élaboration de la politique** : en vue de concevoir des perceptions communes, des appropriations conjointes et des engagements collectifs pour mettre en oeuvre les politiques et les plans adoptés, en faisant appel aux forums et réunions régionaux de l'EPT, des politiques et des plans nationaux d'alphabétisation pour tous seront mis au point, dans le contexte de la planification globale de l'éducation pour tous. Ces forums bénéficieront de la participation de ministères nationaux, de représentants de la société civile, du secteur privé et de représentants locaux des instances internationales;

c) **Consultations de spécialistes pour le lancement de la Décennie** : destinées à mobiliser l'ensemble des acteurs et des énergies disponibles, ces consultations, aux niveaux national et sous-national, se tiendront au début de la Décennie. Les discussions porteront essentiellement sur la conception de l'utilisation des connaissances ou compétences pertinentes dans un milieu alphabétisé et sur ce que chaque partenaire peut apporter pour contribuer à faire de cette conception une réalité dans des contextes particuliers. Cette démarche s'appuiera sur une démonstration des méthodes possibles et un inventaire réaliste des ressources disponibles;

d) **Mise en oeuvre et coopération stratégiques** : pour progresser dans la voie de l'alphabétisation pour tous, il sera indispensable de mettre en place des plans stratégiques spécifiques afin d'atteindre ceux qui sont difficilement accessibles. Fondée sur des recherches de base et des politiques et plans nationaux, la mise en oeuvre exigera un dialogue intensif avec d'autres parties prenantes de l'alphabétisation, telles que les personnes s'occupant des aspects culturels de l'apprentissage et du développement, des problèmes linguistiques de

l'alphabétisation, du rôle de l'apprentissage dans le développement participatif, des médias (radio, TV, presse, Internet);

e) **Renforcement des capacités du point de vue de la qualité** : des ateliers régionaux organisés en vue de concevoir des programmes de formation axés sur la qualité donneront aux alphabétiseurs nationaux des moyens qui les inciteront à adopter des approches permettant aux communautés et institutions (traditionnelles et récentes/reconnues officiellement) de promouvoir un environnement alphabète durable, fondé sur un savoir local et une expression culturelle affirmée;

f) **Information et échanges** : l'efficacité des efforts d'alphabétisation et le développement de milieux alphabétisés diffèrent énormément selon les régions et les pays. Le partage des connaissances, la création de réseaux et l'établissement de liens Sud-Sud et Sud-Nord offriront aux éducateurs et aux formateurs l'occasion de prendre connaissance de méthodes d'alphabétisation radicalement différentes. L'UNESCO mobilisera des fonds en vue de créer des échanges stratégiques et utilisera le forum virtuel (voir g) ci-dessous) et d'autres projets pilotes afin d'intensifier la mise en commun de l'information relative aux bonnes pratiques;

g) **Utilisation des TI** :

i) L'UNESCO créera une base de données et un forum virtuel connecté, sur les besoins d'alphabétisation (connecté aux bases de données de l'ISU), et sur les pratiques et les problèmes en la matière. Des discussions interactives pourront ainsi avoir lieu sur les thèmes relatifs à l'alphabétisation;

ii) L'UNESCO envisagera la possibilité de lancer un programme pluriannuel de recherche et d'expérimentation en coopération avec d'autres partenaires en vue de faire comprendre l'utilisation des TI et d'élaborer des stratégies bien définies en la matière en tant qu'outil d'apprentissage destiné aux futurs alphabètes et néo-alphabètes, dans un contexte de créativité locale et d'expression personnelle, et non comme un moyen d'accéder à un matériel exogène sur l'Internet;

h) **Célébration** : un trait distinctif de la Décennie résidera dans la célébration régulière d'une thématique particulière chaque année à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation. Apprenants, intervenants pédagogiques et autres parties concernées pourront à cette occasion exprimer et susciter de l'enthousiasme à l'égard de l'apprentissage et de l'alphabétisation. L'organisation de telles manifestations à l'échelle nationale et communautaire revêt la plus haute importance étant donné que c'est à ces niveaux que les progrès peuvent être les plus visibles. Mais elle ne masquera pas les énormes besoins, pas plus qu'elle ne dissimulera la nécessité de procéder régulièrement à une analyse critique du processus et des progrès de l'alphabétisation. Elle sera plutôt l'occasion de signaler, à tous les niveaux, les progrès notables qui auront été accomplis à l'échelon local et de générer un surcroît d'énergie pour l'année suivante;

Il appartiendra plus particulièrement à l'UNESCO de définir chaque année un aspect particulier de la tâche d'alphabétisation, sous la forme d'un thème, tel que l'égalité entre les sexes, la diversité, les intervenants pédagogiques et les enseignants, l'écriture créative, etc. (voir annexe II). Associée à d'autres initiatives, cette démarche favorisera une large couverture médiatique de situations locales, accompagnée de la remise de dossiers de presse et de matériels thématiques de référence. Cette activité internationale visera à donner un coup de projecteur aux réalisations

nationales et à les encourager. Les régions et les pays seront incités à choisir l'angle sous lequel ils souhaiteront traiter le thème retenu en fonction de leurs préoccupations locales.

Calendrier envisagé

18. Il est proposé que la Décennie commence en 2002. Chaque Journée internationale de l'alphabétisation marquera une étape et offrira l'occasion d'évaluer, de critiquer et de célébrer les progrès accomplis au cours de la Décennie. La dernière aura lieu le 8 septembre 2012, à la fin de la dixième année.

19. Le plan d'action propose les événements et activités concrets et précisément datés qui marqueront le déroulement de la Décennie. Le tableau de l'annexe II indique comment ils pourraient s'échelonner au long de ces dix années.

Activités de suivi et d'évaluation

20. Les activités de suivi et d'évaluation permettront de mesurer, tant au cours de la Décennie qu'à son terme, les progrès accomplis dans le monde dans la voie de la réalisation des objectifs des Nations Unies visant à l'élimination de l'analphabétisme et, à ce titre, d'examiner des indicateurs relatifs aux avancées concernant l'égalité entre les sexes, la garantie du droit à l'éducation, l'action en faveur d'un développement durable et l'amélioration de la qualité de la vie pour les populations pauvres et marginalisées. À cette fin, les activités de suivi et d'évaluation seront axées, au moyen d'évaluations périodiques, sur les aspects connexes de l'alphabétisation suivants :

- a) Le changement en valeur absolue et en pourcentage de la population alphabète;
- b) La contribution relative de l'éducation formelle et non formelle à l'acquisition d'une instruction de base;
- c) L'impact de l'alphabétisation sur la qualité de la vie.

Ces indicateurs seront calculés à l'aide de diverses méthodes et avec le concours de différents partenaires.

21. L'ISU, au sein de son observatoire de l'EPT, jouera un rôle spécial en établissant des indicateurs quantitatifs valables, notamment pour établir un lien entre les produits et réalisations du domaine de l'alphabétisation et d'autres secteurs, par exemple les progrès relatifs aux indicateurs de santé, la création de revenu, la participation politique, l'expression personnelle culturelle. Les données de l'alphabétisation seront progressivement disponibles dans le cadre du processus de suivi de l'EPT et elles seront répertoriées et suivies tout au long de la Décennie.

22. L'amélioration des indicateurs d'impact exige le recours à des méthodes qualitatives et ethnographiques. Pour ce faire, l'UNESCO/ISU devrait élaborer un programme, en coopération avec un éventail d'instances et de partenaires, tels que la société civile et les ONG, les universités et les instituts de recherche. Dans le cadre de ces partenariats, on s'efforcera de dégager un consensus concernant les indicateurs à établir et la manière dont les données seront collectées au cours de la Décennie en vue de parvenir à une évaluation longitudinale de la valeur de l'alphabétisation. L'expérience acquise au cours de cette tâche d'alphabétisation se-

ra ainsi solidement étayée par un large éventail de monographies, d'analyses à l'échelle des pays et de comparaisons régionales.

23. L'organisation et le déroulement de la Décennie proprement dite, ainsi que la coopération qu'elle suscitera, seront évalués à mi-parcours et au terme de l'entreprise. En outre, un sous-groupe du Groupe de travail sur l'EPT examinera chaque année les progrès accomplis et proposera éventuellement des changements de cap en chemin.

24. À la fin de la Décennie, des progrès notables devraient avoir été accomplis dans la voie de la réalisation de l'objectif visant à améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes d'ici à 2015 – selon une projection en ligne droite, nous devrions être aux trois quarts de la distance, qu'il s'agisse du nombre d'enfants d'âge scolaire ou de jeunes et d'adultes nouveaux alphabètes. Selon le Cadre d'action de Dakar, l'égalité entre les sexes dans l'enseignement primaire devrait être atteinte en 2005. La Décennie devra surtout avoir une influence sur la qualité de la vie des pauvres et des marginalisés, en permettant à un grand nombre de personnes de rompre le cycle de la pauvreté et du dénuement. Quelle suite pourrons-nous alors donner à la Décennie?

Suite à donner à la Décennie

25. Tout dépendra, ou presque, de la mesure dans laquelle nos ambitions auront pu être réalisées. À supposer que nous ayons atteint les objectifs fixés, une tâche immense restera à accomplir. Quels atouts la Décennie nous aura-t-elle fournis pour nous permettre de relever le défi? L'action en faveur de l'alphabétisation devrait dès 2012 être renforcée par :

- a) Une analyse plus précise et plus approfondie de l'enjeu;
- b) Un engagement collectif, une volonté politique et des résultats plus importants, des politiques et des plans nationaux (et une capacité de planification) plus forts et plus spécifiques;
- c) L'octroi d'une place de choix à la qualité des programmes éducatifs (enseignants, matériels, etc.);
- d) Un programme très détaillé destiné à encourager l'éducation non formelle en tant que pilier important des efforts d'alphabétisation;
- e) L'intégration des TI dans les stratégies d'apprentissage et en tant que mécanismes de mise en oeuvre sur une base de plus en plus large.

26. En raison de la tâche qui reste à accomplir, l'esprit et le dynamisme de la Décennie doivent être maintenus. Les réalisations doivent être pérennisées et les nouveaux engagements entérinés par les programmes et budgets ordinaires. La capacité et la volonté politique renforcées devraient continuer à inspirer de nouveaux efforts et à offrir les moyens de les soutenir. Les forums de l'EPT au niveau national, le Groupe de travail au niveau international et les programmes sectoriels de l'UNESCO axés sur les objectifs de l'éducation pour tous constitueront un cadre permanent, renforcé par les résultats de la Décennie.

27. Pour que la Décennie puisse être considérée comme une réussite, il faudra que des milliers de communautés locales du monde entier aient acquis des connaissances et des compétences de base et l'aptitude à les utiliser, et ce de façon durable. Le re-

tentissement de cette entreprise se mesurera à l'aune de l'autonomisation des communautés devenues capables d'utiliser et de célébrer leurs acquis et de transmettre ces connaissances et ces capacités à la génération suivante.

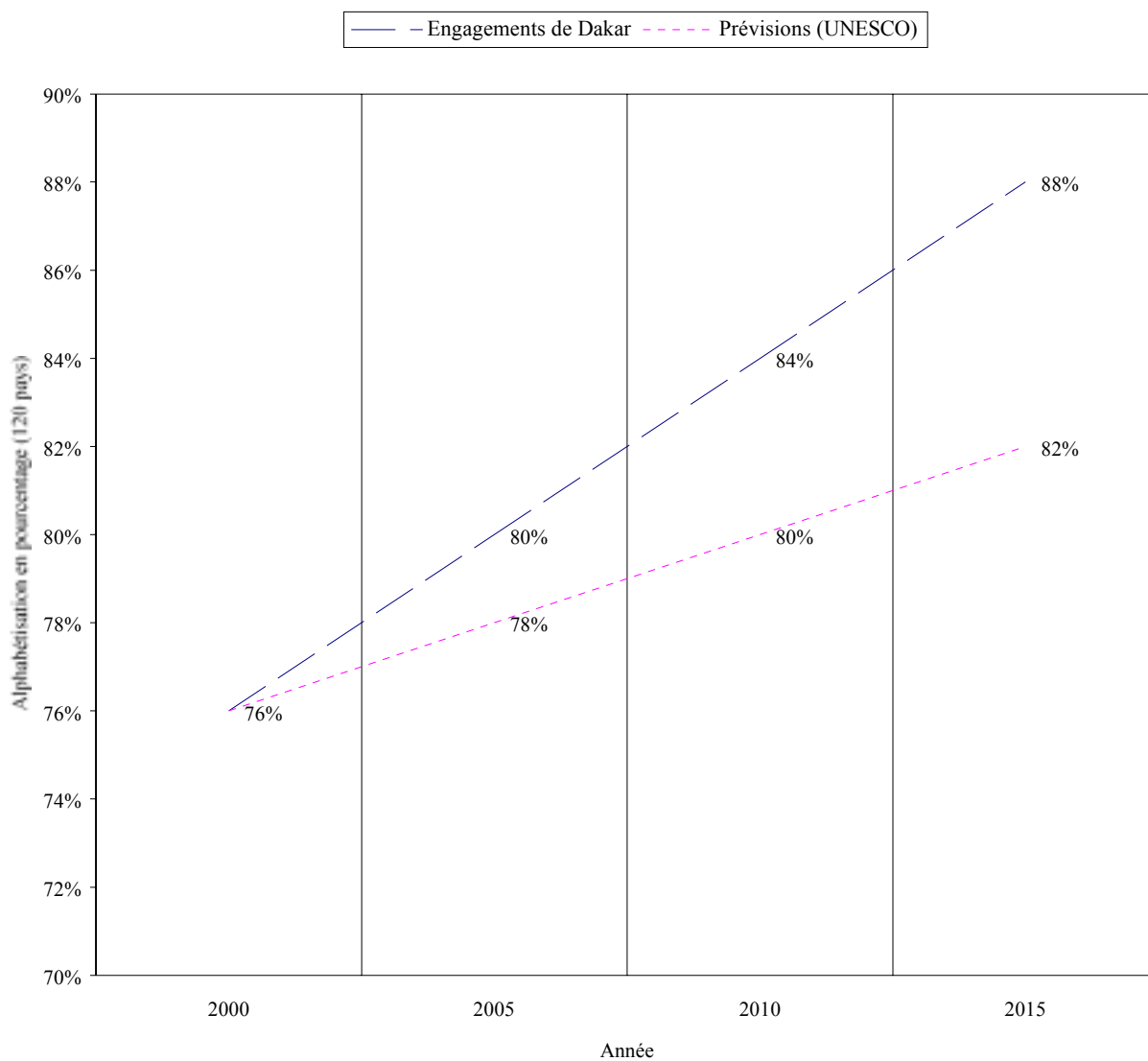
28. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être examiner la décision ci-après :

Le Conseil exécutif,

1. *Rappelant* la décision 159/7.1.3,
2. *Ayant examiné* le document 161 EX/7,
3. *Rappelant également* les engagements pris lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar, en avril 2000,
4. *Affirmant* l'importance cruciale de l'alphabetisation pour l'éducation de base, y compris l'éducation formelle et non formelle, l'apprentissage tout au long de la vie et le développement social,
5. *Reconnaît* qu'il est urgent de procéder, à l'échelle mondiale et de façon concertée, à la réorientation de l'alphabetisation en tant que composante essentielle de l'éducation pour tous;
6. *En appelle* aux États membres pour qu'ils accordent une attention et un soutien particuliers au point relatif à la Décennie des Nations Unies pour l'alphabetisation qui sera inscrit à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies;
7. *Autorise* le Directeur général à soumettre à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, via le Conseil économique et social, le projet de plan d'action proposé pour une Décennie des Nations Unies pour l'alphabetisation, en tenant compte des commentaires et observations formulés par le Conseil exécutif à sa cent soixante et unième session.


Annexe I

Engagements et réalités : engagements pris à Dakar et prévisions de l'UNESCO



Annexe II

Calendrier proposé pour les activités et événements de la Décennie

Début septembre 2002	2002-2003 1 ^{re} année	2003-2004 2 ^e année	2004-2005 3 ^e année	2005-2006 4 ^e année	2006-2007 5 ^e année	2007-2008 6 ^e année	2008-2009 7 ^e année	2009-2010 8 ^e année	2010-2011 9 ^e année	2011-2012 10 ^e année
Objectifs de développement				Objectifs de l'égalité entre les sexes dans l'éducation	Proposition de conférence internationale sur l'égalité entre les sexes dans l'éducation					
1. Recherche de base	Ateliers de recherche									
2. Forums sur l'élaboration de la politique	Forums nationaux	Forums nationaux	Forums nationaux	Forums nationaux	Forums nationaux	Forums nationaux	Forums nationaux	Forums nationaux	Forums nationaux	Forums nationaux
		Forums régionaux		Forums régionaux		Forums régionaux		Forums régionaux		Forums régionaux
3. Mobilisation, consultations nationales et sous-nationales de lancement	Consultations	Consultations	Consultations		Consultations		Consultations		Consultations	
4. Mise en oeuvre et coopération stratégiques	Coopération et dialogue permanents									
5. Ateliers régionaux de formation et de mise au point des programmes		Ateliers 		Ateliers			Ateliers			Ateliers
6. Information et échanges	Échanges stratégiques permanents									
7. Utilisation des technologies de l'information	a)	Création d'une base de données		Forum virtuel permanent						
	b)	Programme quinquennal de recherche et d'expérimentation								
Activités relatives à la Journée internationale de l'alphabétisation	8 sept. 2003 Égalité entre les sexes	8 sept. 2004 Diversité	8 sept. 2005 Alphabétisation créative	8 sept. 2006 Enseignants et animateurs	8 sept. 2007 Célébration à mi-parcours	8 sept. 2008 Qualité	8 sept. 2009 Participation	8 sept. 2010 L'alphabétisation au service de la santé	8 sept. 2011 Matériel et documentation	8 sept. 2012 Célébration